

# CS GROUP

Société anonyme

54-56, avenue Hoche  
75008 PARIS

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital**

Assemblée générale mixte du 26 juin 2020 – Résolution n°24

Mazars  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris-La Défense  
S.A. au capital de 8 320 000 €  
784 824 153 RCS Nanterre

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre

## **CS GROUP**

Société anonyme

54-56, avenue Hoche  
75008 PARIS

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital**

Assemblée générale mixte du 26 juin 2020 – Résolution n°24

---

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 228-92 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, y compris de titres de créances, donnant accès au capital, en vue de rémunérer, conformément aux dispositions de l'article L.225-147 du code de commerce, des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital et/ou de valeurs mobilières, y compris de titres de créance, donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du code de

commerce ne sont pas applicables, dans la limite de 10% du capital social, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le montant nominal maximum global des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital de la société est fixé à 20 millions d'euros, étant précisé que ce plafond est autonome et indépendant du plafond de vingt 20 millions d'euros visé à la vingt-et-unième résolution.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de 26 mois à compter de la présente assemblée générale, le pouvoir de fixer les modalités de cette opération.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur l'émission proposée et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à ces opérations et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante : ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.

Par ailleurs, les conditions définitives dans lesquelles les émissions seront réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établissons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration en cas d'émission de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre.

Paris-La Défense, le 2 juin 2020

Les commissaires aux comptes

Mazars



Anne Laure ROUSSELOU

Deloitte & Associés



Alain GUINOT